

ARCHIVES DU SPIRITISME MONDIAL

ORGANE de la FÉDÉRATION SPIRITE INTERNATIONALE

SOMMAIRE



Notre marche.

Compte-rendu de la réunion du Comité Exécutif du 3 septembre.

Compte-rendu de la réunion du Comité Général du 4 septembre.

Rapport du Secrétaire Général.

Rapport du Trésorier.

ABONNEMENT ANNUEL
ANNUAL SUBSCRIPTION **10 fr.** ABONO ANUAL

“ MAISON DES SPIRITES ”

8, Rue Copernic, 8

PARIS-XVI^e

5072239

Fédération Spirite Internationale

(INTERNATIONAL SPIRITUALISTS' FEDERATION)

COMITÉ EXECUTIF

Président d'honneur : Sir Arthur CONAN DOYLE

Windlesham-Crowborough, Sussex, England

Président : Geo. F. BERRY

General Secretary of the *Spiritualists' National Union*, Broadway Chambers
162, London Road, Manchester (England)

Vice-Président : Jean MEYER

Vice-Président de l'*Union Spirite Française*, fondateur de l'*Institut Métapsychique International*, directeur de la *Revue Spirite*, Villa Valrose, Béziers (France).

Secrétaire général : André RIPERT

Administrateur de la *Maison des Spirites*
8, rue Copernic, (Paris-16°).

Trésorier : Albert PAUCHARD

Président de la *Société d'Etudes Psychiques*, 12, rue Carteret, Genève (Suisse)

1^{er} Conseiller : M. BEVERSLUIS

Rédacteur à la *Revue Spirite Hollandaise "Geest en Leven"*, Zuidwolde (Nederland).

2^e Conseiller : M. BRUNS

Président de la "*Wahrer Weg*" Heidornstr. 1-11, Hanovre (Allemagne)

ARCHIVES DU SPIRITISME MONDIAL

Organe de la Fédération Spirite Internationale

NOTRE MARCHÉ

Le présent numéro des *Archives du spiritisme mondial* annonce aux lecteurs l'achèvement du compte-rendu du dernier Congrès spirite international de Paris. Cet important volume — édité en français et en anglais — vient marquer une époque dans l'histoire du spiritisme. Contenant toute la documentation indispensable aux étudiants et aux chercheurs que passionne l'idée spirite, cet ouvrage montre aussi d'une façon saisissante la situation générale de notre mouvement.

On sait quel fut le succès de ce Congrès de 1923 et quelles magistrales affirmations y furent soutenues par les maîtres actuels de la doctrine. L'œuvre qui paraît aujourd'hui montre que de congrès en congrès, la science spirite s'affirme davantage, précisant à la fois sa phénoménologie et sa philosophie.

Le prochain Congrès de Londres, en 1928, sera très certainement plus important, sous tous les rapports, que le dernier qui eut lieu à Paris.

Ces assises mondiales sont indispensables pour la discussion et la comparaison des progrès expérimentaux et scientifiques réalisés immédiatement autant que pour le reclassement rationnel et périodique des résultats acquis dans l'ordre philosophique. Ceci est l'œuvre essentielle que poursuit méthodiquement la *Fédération Spirite Internationale* au milieu de difficultés considérables nécessairement inhérentes à une tâche aussi importante. Organiser de congrès en congrès la recherche et la propagande, diffuser nos connaissances, apprendre davantage en augmentant sans cesse nos conquêtes dans le monde de l'esprit, tel doit être notre constant effort. N'oublions pas que, pour ce faire, la collaboration de tous est nécessaire. Le monde spirite doit s'éveiller à l'idée de coopération et comprendre combien celle-ci est nécessaire pour construire, avec le temps, le monument spirituel attendu par le monde entier.

La *Fédération Spirite Internationale* dont le Congrès de Paris a consacré définitivement la fondation et les statuts, est bien l'organe indispensable pour les réalisations d'un idéal aussi élevé. Mais nos amis savent aussi qu'aucun secrétariat central ne saurait trouver en lui-même les ressources d'informations nécessaires à l'organisation de la vie internationale de la Fédération. Il importe que les secrétaires des fédérations nationales et tous les membres des Comités de la F. S. I., en dehors de l'envoi de leurs journaux et revues particuliers veuillent bien adresser au siège central, de temps à autre, des notes qui indiquent les grandes lignes du travail matériel et philosophique réalisé dans chaque pays.

L'année 1926, après l'enthousiasme et le rayonnement lumineux du Congrès de 1923, nous a parue moins active ; ce fut une période d'assimilation. Après les soirées inoubliables que nous devons à notre Prési-

dent d'honneur, Sir Arthur Conan Doyle, après l'immense foule vibrante acclamant sa parole, le temps de la réflexion et de l'étude est venu pour beaucoup. La moisson se poursuit fructueuse des graines semées alors, et promet pour les années prochaines d'autres moissons également riches dans toutes les parties du globe où la doctrine spirite apporte la paix entre les peuples et entre les hommes.

On a lu plus haut les comptes rendus des Comités Exécutif et Général de 1926. Dans ces mêmes prochaines assemblées en 1927, on préparera définitivement le Congrès spirite international qui se tiendra à Londres en 1928. A ce sujet le secrétariat de la F. S. I. rappelle à tous que la rédaction d'un dictionnaire spirite a été décidée par le Congrès de Paris. La réunion du 4 septembre 1926 du Comité Général fait donc encore appel à toutes les bonnes volontés pour que de chaque pays lui soient adressés les glossaires déjà connus, au besoin en signalant simplement au Secrétariat dans quels ouvrages se trouvent ces éléments.

Disons maintenant quelques mots de l'activité de la Fédération Spirite Internationale au cours de ces derniers mois.

On sait que *l'Afrique du Sud* est définitivement affiliée à la F. S. I. Nous avons reçu officiellement et aussi par la correspondance de divers de nos amis, les meilleures nouvelles de l'avancement de l'idéal spirite dans cette partie du monde.

En *Allemagne* l'éveil à une vie spirituelle nouvelle grandit chaque jour. Sans doute l'étiquette spirite n'est-elle pas partout uniquement adoptée mais des travaux magnifiques des expérimentateurs et des chercheurs que tous nos lecteurs connaissent certainement, élargissent sans cesse dans l'Europe centrale, la documentation spirite sur laquelle s'appuient toutes les sciences psychiques. Ne reproche-t-on pas à la science officielle allemande de s'orienter maintenant vers le « finalisme » et le « dynamo psychisme organisateur » ?

En *Angleterre* la lutte se poursuit ardente entre les forces de la vieille réaction religieuse et celles du spiritualisme moderne. On en trouve naturellement les échos dans toute la presse spirite. Fort heureusement ce pays est celui où les recherches psychiques ont été primitivement le plus solidement organisées. La patrie de Crookes, de Wallace, de Lodge, de Conan Doyle dispose de moyens de controverse et de conviction dont manquent la plupart des autres grands peuples.

La F. S. I. est certaine de trouver à Londres l'année prochaine, pour son congrès trisannuel, un terrain d'éclairement approprié et un public relativement averti des choses spirites et spiritualistes.

Le cinéma, le théâtre et la littérature ont eu leurs manifestations spirites. Ce sont les films : *Smiling Through*, *Heart Bound*, *Oliver Twist*, *The history of Peter Grimm*, et d'autres qui nous ont échappé. Prenons cette occasion de demander encore à nos amis de bien vouloir toujours nous signaler les films, les pièces de théâtre ou les ouvrages qui, dans leur langue, leur paraissent particulièrement adaptés à notre philosophie et à notre œuvre de propagande.

La littérature anglaise a vu paraître de nombreux ouvrages dont l'orientation est tournée vers nous. Citons surtout *History of Spiritualism*, l'œuvre magistrale de Sir Arthur Conan Doyle qui, malheureusement, n'est point encore traduite en français. Aucune plume plus vivante et plus autorisée ne pouvait mieux traiter un pareil sujet. Les ouvrages de Bradley ont eu aussi un large succès : *Wisdom of the Gods*, *Towards the Stars*, etc.

En *Argentine* l'année a été illustrée par le 50^e anniversaire de la revue hebdomadaire *Constancia*, de Buenos Aires. A cette occasion un numéro spécial de la revue *Constancia* est paru avec des articles originaux de tous les leaders actuels du mouvement spirite tant en Europe qu'en Amérique. Ce demi-siècle de persévérance et d'efforts dans la voie que trace

notre doctrine est un témoignage rare mais fécond. Aucune partie du monde plus que l'Amérique latine n'avait besoin de voir se développer une action spirite rationnelle et éclairée. On sait les erreurs et les exagérations des formules religieuses laissées en ce pays par les conquérants qui portèrent là notre civilisation. Applaudissons nos frères argentins pour le grand exemple qu'ils donnent à tous en orientant ainsi sagement les forces spirituelles qui, là-bas, cherchent leur moyen d'expression.

Enfin, par une lettre du 17 mars 1927, la Fédération Spirite Argentine, après avoir consulté ses sociétés confédérées, nous fait part de son désir de se voir affiliée à la F. S. I. Cette nouvelle sera reçue avec joie par tous les membres de notre Fédération. Elle est du plus heureux augure pour l'avenir à la fois du travail spirituel futur de nos amis argentins et pour le nôtre.

Dans l'Amérique du Sud encore, le *Brésil*, avec la revue *O Reformador*, poursuit une action similaire d'étude et de propagande. Le Brésil semble être aujourd'hui la terre privilégiée des médiums à effets physiques les plus remarquables. Nous espérons avoir bientôt des informations complètes sur des faits médiumniques retentissants dont ils nous annoncent la constatation quasiment officielle.

En France, l'année 1927 est tristement marquée par un deuil particulièrement douloureux, la mort de Léon Denis. Le maître qui présida à Paris le dernier congrès de la Fédération Spirite Internationale, s'est éteint à 81 ans, le 12 avril, après une vie faite tout entière de travail et d'enseignement. Son œuvre très importante est connue de tous les spirites du monde entier. Peu d'ouvrages restent comparables à ceux de Léon Denis dans le domaine des sciences psychiques et du spiritualisme moderne.

L'enterrement de Léon Denis a eu lieu à Tours, le samedi 16 avril. De nombreuses délégations ont assisté aux funérailles très simples et très touchantes que conduisaient des amis du Maître. Le Secrétaire Général de la Fédération Spirite Internationale, au nom de cette dernière, prononça quelques paroles de reconnaissance et d'adieu.

Le *Portugal* a vu se développer cette année la Fédération Spirite Portugaise qui s'efforce de rallier entre eux tous les groupements spirites existant au Portugal. Les organisateurs de ce mouvement national nous ont promis de demander leur affiliation à la F. S. I., dès que les travaux d'organisation générale seront achevés.

Enfin, de *Roumanie*, les meilleures nouvelles nous parviennent sur la création d'une revue spirite très vivante et très lue, la *Revista Spiritista*. On n'espérait pas avoir un pareil résultat dans un centre à tort si peu connu. Ceci montre que l'initiative de quelques hommes peut toujours éveiller l'attention d'une partie du grand public et par suite le mouvement est appelé à réussir. Le Spiritisme, comme tant d'autres vérités en ce monde, a surtout besoin d'hommes capables de dévouement et d'enthousiasme, pas seulement de ces vocations rares hélas ! qui remuent toute l'opinion d'un peuple, mais surtout de dévouements obscurs en quelque sorte et constants qui construisent humblement l'édifice de lumière attendu par l'humanité.

Il n'est pas inutile d'ajouter que l'idée spirite a trouvé aussi sa place dans le monde entier, dans de nombreuses conférences plus ou moins contradictoires. Les autorités religieuses ont souvent invoqué l'idée spirite soit pour la combattre — bien inutilement d'ailleurs — soit au contraire pour en prendre le témoignage au profit des diverses religions.

La présente note voudrait pouvoir relater toute l'action artistique et littéraire internationale qui nous intéresse plus ou moins directement. Ceci sera progressivement l'œuvre ultérieure du Secrétariat de la Fédération Spirite Internationale.

Dans chaque nation chacun de nous peut constater sous une forme ou

sous une autre les progrès de l'idée maîtresse et noter les adaptations sans cesse plus fréquentes, et disons aussi plus intelligentes sous lesquelles le spiritisme s'approche des foules.

Sous les aspects les plus variés, un élargissement et à la fois une sorte de spécialisation nationale, locale de la vérité spirite s'accomplit. C'est qu'en effet chaque race a son passé et son génie, ainsi que ses nécessités spirituelles. Aucune doctrine semblable à la nôtre ne pourrait rester « une et indivisible » et s'adapter aussi parfaitement à la mentalité de chaque homme et de chaque famille d'hommes. Ceci nous est un signe irréfragable de la vérité essentielle de l'enseignement que nous propageons. Le Spiritisme vers lequel se tournent plus ou moins consciemment tous les peuples meurtris, déchirés et las, est bien cette doctrine de réincarnation et de justice que le Bouddha comparait à l'Océan : « Comme l'Océan notre doctrine devient de plus en plus profonde quand nous quittons le rivage. »

Ainsi aujourd'hui, comme il y a 2000 ans, la bonne nouvelle, « l'Evangile spirituel » reste le seul refuge ouvert devant les esprits inquiets.

La Fédération Spirite Internationale a conscience d'avoir, dans ce sens, aidé au progrès général de l'humanité. Elle groupe par dessus les frontières et par dessus nos ignorances, nos limitations et nos égoïsmes d'une part les faits matériels et en même temps les bonnes volontés qui reconstruisent l'Arche dans laquelle le salut du monde sera contenu aux heures troubles dont nous sommes encore menacés.

PARTIE OFFICIELLE

Compte Rendu de la Réunion du Comité Exécutif du 3 septembre 1926

M. Ripert présente au Comité les excuses de M. Meyer, empêché d'assister à cette réunion par suite de la maladie de l'un des siens, ainsi que celles de M. Pauchard, actuellement souffrant et de M. Bruns également malade, qui a délégué pour le remplacer le Dr Eugène Greven. Celui-ci présente au Comité ses lettres d'introduction. Le Dr Greven est le Président de la Société « Bund für Selenkultur » de Hanovre.

Le Président, M. Berry, propose au Comité d'envoyer des congratulations et des marques d'affection aux trois membres du Bureau qui si malheureusement ne peuvent assister à cette séance. Adopté.

ORDRE DU JOUR :

1^o) *Lecture du procès-verbal de la dernière réunion.*

Après lecture faite par M. Berry, Président, ce procès-verbal est adopté sans aucune objection.

2^o) *Lecture du rapport du Secrétaire Général*

Après échange de vues et discussion de quelques points, le rapport du Secrétaire Général est adopté à l'unanimité.

3°) *Lecture du rapport du trésorier.*

Ce rapport est accepté de même à l'unanimité. De même sont approuvées les observations du trésorier touchant la rentrée des cotisations en retard.

Lecture est ensuite donnée des suggestions présentées au Comité par M. Pauchard. Celles-ci seront soumises au Comité Général, le lendemain 4 septembre.

M. Ripert dit ensuite l'importance qu'attachent certains de nos frères à l'établissement d'un texte additionnel aux statuts de la F. S. I. permettant aux Etats-Unis et autres pays d'être semi-officiellement rattachés à la F. S. I. A ce propos M. Ripert donne lecture de la lettre de M. Grimshaw, de la National Spiritualist Association of America, et du texte proposé par M. Jean Meyer, ainsi conçu :

« *Article 10 bis.* Les Associations participantes sont admises avec les « mêmes formalités que les Fédérations ou groupements adhérents.

« Leur contribution annuelle est laissée à leur appréciation. Elles « doivent cependant marquer leur désir d'aider, dans la mesure du « possible, la F. S. I. dans ses charges financières, et aussi la tenir au « courant de la marche de leurs travaux dans un rapport annuel « adressé au Secrétariat Général de la Fédération Spirite Internationale, « avant la réunion du Comité Général ou de l'Assemblée Générale « (Congrès).

« Les Associations participantes peuvent, comme les Sociétés adhé- « rentes désigner leurs délégués au Comité Général et aux Assemblées « Générales (Congrès). Leur nombre est limité à un délégué. Ils ont « seulement voix consultative.

« Les Associations participantes sont, comme les Sociétés adhérentes, « régulièrement informées des travaux de la F. S. I. dont elles reçoivent « les communications officielles.

A l'art. 4, 1^o alinéa, il convient d'ajouter les mots : *ou participants.*

L'alinéa 1 de l'article 4 serait en conséquence ainsi libellé :

« La Fédération se compose :

« 1^o) Des grands groupements fédératifs nationaux. *adhérents ou « participants.* ».

Le Comité considère longuement la question d'une modification éventuelle des statuts et de la proposition de texte présentée par le Vice-Président, M. Meyer, mais d'accord avec la suggestion du Président M. Berry, le Comité se rallie à l'opinion de ne pas modifier les statuts actuellement et de laisser largement ouverte la porte à toute initiative de la part des groupements analogues à celui de la National Spiritualist Association, pour apporter leur concours à l'œuvre spirite internationale suivant les possibilités locales et circonstancielles.

Archives du Spiritisme Mondial. — M. Ripert présente la proposition suivante de M. Meyer.

« Je propose, à partir de l'année prochaine, vu les frais de papier, « impression et main-d'œuvre, la suppression des « Archives du Spiritisme Mondial. » Cette publication serait remplacée par des comptes « rendus officiels des travaux de la Fédération, qui seraient envoyés à « toutes les Sociétés adhérentes et participantes semestriellement.

« Le Bureau du Comité Exécutif serait invité à se mettre en rapport « avec le journal spirite le plus qualifié, de chaque pays, pour obtenir « la publication régulière de ces comptes-rendus qui devraient être « officiellement acceptés, par accord avec ces publications.

« D'autre part, des communications ayant un intérêt général pour le « spiritisme seraient adressés au journal ou à la revue désignée dans « chaque pays, en vue d'une publication facultative.

« De plus, les journaux désignés pour insérer semestriellement les

« communiqués officiels de la F. S. I. seraient tenus d'envoyer, au « siège de la Fédération, un nombre d'exemplaires à fixer, pour être « classés aux archives. »

Fixation du lieu du prochain Congrès. — Le Bureau est d'accord pour accepter la proposition de nos frères de la Spiritualists' National Union qui indiquent l'Angleterre. La désignation de la ville sera remise à l'année prochaine, toutefois Southampton ou Londres seront vraisemblablement proposés, M. Berry, étant d'avis que Manchester, siège de la S. N. U. est trop éloigné.

L'ensemble des propositions restantes fait l'objet d'un examen ainsi que les propositions soumises par la Belgique. Le Comité Exécutif pense que ces questions seront plus utilement examinées directement par le Comité Général.

M. Berry rappelle que, parmi les questions diverses, celle d'un insigne sera à examiner par le Comité Général. M. Beversluis propose un modèle.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

COMITÉ GÉNÉRAL

Séance

du samedi 4 septembre 1926, à la Maison des Spirites

Etaient présents :

M. BERRY, président, représentant la « Spiritualists' National Union » ;

M. RIPERT, secrétaire général.

M. OATEN, directeur de « The Two Worlds », représentant l'Angleterre ;

M. KNOTT, représentant la « British Spiritualists, Lyceum Union » ;

M. GERTSCH, représentant l'Espagne pour le Centre « Caridad y Libertad » ;

M. LHOMME, directeur de « La Vie d'Outre-Tombe », représentant la Belgique ;

M. Raoul MONTANDON, représentant la Suisse ;

M. Jean BOOSS, représentant la Suisse ;

M. le Dr GREVEN, représentant l'Allemagne pour la « Wahrer Weg » ;

M. BEVERSLUIS, représentant la Hollande ;

M. FORTHUNY, représentant l'« Union Spirite Française » ;

Mme Lucy SMITH, représentant la « Spiritualist Union of South Africa » ;

La séance est ouverte à 9 h. 30

M. BERRY, président, dit quelques mots de bienvenue que traduit M. Ripert :

Notre Président est heureux de se trouver encore une fois avec nous après la réunion importante de l'année dernière du Congrès spirite international ; il adresse à tous son salut fraternel. Il pense que c'est maintenant que nous commençons à voir et à comprendre les résultats du Congrès spirite international de l'an passé. Il regrette que certains de nos frères soient retenus loin de nous par raison de santé.

M. MEYER, vice-président, s'est fait excuser, Mme Meyer très souffrante, le retient loin de Paris.

M. Meyer a envoyé par écrit son opinion au sujet des questions à débattre.

M. PAUCHARD, souffrant, se fait aussi excuser. C'est en soignant des malades qu'il a été lui-même atteint.

Notre frère BRUNS, également en mauvaise santé, est représenté ici par le Dr GREVEN qui est dûment qualifié pour représenter l'Allemagne parmi nous.

M. CHEVREUIL, président de l'Union Spirite Française, s'est fait excuser d'autre part.

Nous avons de même les excuses de notre frère TUSSAU VEGA qui a demandé que ce soit M. Meyer, ou à son défaut, votre Secrétaire qui le représente.

ORDRE DU JOUR

1^o Procès-verbal de la dernière réunion. — Le Président demande si la lecture de ce procès-verbal est nécessaire étant donné que ce dernier a été depuis longtemps publié dans les « Archives du Spiritisme Mondial » et que tous en ont pris connaissance.

Sur la proposition du Président, le procès-verbal de la dernière réunion, tel qu'il a été publié dans les « Archives » est adopté à l'unanimité, sans objection.

2^o Lecture du rapport du secrétaire général. — Après lecture de celui-ci par M. Ripert, le Président demande si des observations se présentent. Aucune objection n'étant soulevée, ce rapport est accepté à l'unanimité.

Au cours de cette lecture, M. Ripert donne communication de la lettre du Rév. Grimshaw, de la « National Spiritualist Association » d'Amérique. On reviendra sur cette lettre lors de la proposition de modification des statuts.

Nos frères anglais demandent quel résultat a été atteint par le questionnaire circulaire que nous avons envoyé il y a maintenant trois mois.

M. RIPERT : Nous avons eu sept réponses.

Le questionnaire demandait le nombre de membres des sociétés, la date de constitution de la Fédération nationale, les statuts, etc. ; et tous les détails que vous connaissez. Nous enverrons ce même questionnaire l'année prochaine de façon que chacun d'entre nous puisse y répondre plus complètement. Nous y joindrons d'autres questions, si vous voulez bien nous les indiquer.

M. OATEN demande si nous ne pouvons pas réunir et dactylographier les réponses obtenues au questionnaire et les faire connaître aux membres du Comité Général, de manière à voir, par la nature des réponses, comment modifier la rédaction de ce questionnaire. Quand une société, parmi nous, verra comment telles autres répondent au questionnaire, les contrées qui n'auront pas répondu suffisamment compléteront alors leurs réponses dans le même sens.

M. OATEN demande également comment nous arriverons à toucher les pays qui n'ont pas encore de fédération affiliée.

M. RIPERT : Par des correspondances privées. C'est l'exemple du Mexique où nous avons écrit. Ainsi il nous a été répondu que, dans ce pays, il y avait de grands troubles politiques et religieux mais que, néanmoins, il existait une Fédération Spirite Mexicaine qui, nous l'espérons, sera prochainement affiliée avec nous.

M. OATEN fait remarquer, au sujet des luttes religieuses qui se développent dans l'Amérique centrale du Sud, combien les études métaphysiques et spirites se rapprochent des principes et des enseignements ritueliques de la Maçonnerie. Il rappelle combien, de ce côté, il y aurait à faire pour étendre notre propagande spiritualiste.

M. RIPERT croit que ceci est surtout une question nettement nationale

et locale, car la position philosophique prise par les groupements maçonniques varie radicalement d'une nation à l'autre.

M. FORTHUNY : Le succès de Cagliostro n'a été réalisable que parce qu'il était franc-maçon.

M. GERTSCH : Il y a deux ans, j'ai publié un article à la fois maçonnique et spiritualiste et sans vouloir dévoiler les secrets maçonniques, je peux dire qu'hier soir même, nous avons installé une loge maçonnique nettement spiritualiste.

3^o Rapport du Trésorier. — En l'absence de M. PAUCHARD, trésorier de la F. S. I., M. RIPERT lit ce rapport qui nous a été transmis par les soins obligeants de M. Raoul MONTANDON, de Genève.

Après lecture de ce rapport, approuvé à l'unanimité, M. LHOMME dit qu'il est chargé officiellement, au nom de l'« Union Spirite Belge » de verser une somme de 700 francs belges qui approche de la contribution annuelle de cette Union. Il informe les membres présents que nos frères de l'« Union Spirite Belge » ouvrent entre eux une souscription pour faire compléter, par une contribution volontaire, leur versement à la Fédération Spirite Internationale.

Comme suite à l'exposé présenté par notre frère LHOMME sur les difficultés de la situation belge et après échange de vues, l'assemblée anticipant sur la modification proposée des statuts, est unanimement d'avis qu'il n'est pas nécessaire de modifier les statuts sur ce point, mais qu'il est important, dans chaque cas particulier, d'accepter momentanément ce qui nous est proposé, persuadés que nos frères feront fraternellement de leur mieux pour accomplir tout leur devoir.

4^o Modification des statuts. La proposition de notre frère PAUCHARD tendant à une modification des statuts réduisant éventuellement à 50 % la contribution des pays à change déprécié, est abandonnée.

M. RIPERT fait remarquer que la réduction des cotisations qui a été consentie au dernier Congrès est telle que c'est à peine si la Fédération Spirite Internationale peut couvrir ses frais qui sont extrêmement réduits, comme l'on sait.

M. GERTSCH. — Nous avons, en Espagne, une crise politique, commerciale et industrielle très grave ; nous avons également une crise intérieure. A la suite d'une dénonciation, un médium qui soignait chez nous s'est vu interdire, par le Gouvernement, l'exercice de ses facultés. Cet exercice était entièrement gratuit mais cela procurait de nouveaux membres à notre Centre et contribuait à la vente de livres, c'était indirectement une source de revenus qui nous permettait de faire face à nos engagements. Evidemment, le mouvement général du Cercle s'est ressenti de cette interdiction et les quelques membres plus fortunés qui d'ordinaire soutenaient tout le poids financier du Cercle ont été dans l'impossibilité de continuer par suite des conditions économiques. Cependant nous ne venons pas demander une réduction de notre cotisation, nous vous demandons simplement d'attendre, de nous faire crédit pour le paiement. Car pour notre revue et la location de notre immeuble nous avons 600 pesetas à payer chaque mois. Nous paierons avec un peu de retard mais très certainement.

Répondant à une observation de M. PAUCHARD que si les cotisations belges avaient été acquittées plus tôt elles l'auraient été plus facilement, M. LHOMME fait remarquer que la Belgique n'a pu payer à l'époque indiquée pour la raison que les cotisations n'étaient pas encore rentrées.

M. RIPERT. — Notre frère PAUCHARD nous propose une formule imprimée, à faire circuler, pour la collecte des cotisations.

M. OATEN demande si on peut publier cette formule dans les « Archives du Spiritisme Mondial. »

M. RIPERT répond que le format de cette publication étant trop petit,

cette feuille peut être envoyée dans le format du papier à lettre et dactylographiée.

M. RIPERT lit la modification proposée par M. MEYER offrant d'admettre des sociétés seulement participantes avec voix consultative :

« Article 10 bis. — Les Associations participantes sont admises avec les mêmes formalités que les Fédérations ou groupements adhérents.

« Leur contribution annuelle est laissée à leur appréciation. Elles doivent cependant marquer leur désir d'aider, dans la mesure du possible, la F. S. I. dans ses charges financières et aussi la tenir au courant de la marche de leurs travaux dans un rapport annuel adressé au Secrétariat Général de la Fédération Spirite Internationale avant la réunion du Comité Général ou de l'Assemblée Générale (Congrès).

« Les associations participantes peuvent, comme les sociétés adhérentes, désigner leurs délégués au Comité Général et aux Assemblées générales (Congrès). Leur nombre est limité à un délégué. Ils ont seulement voix consultative.

« Les associations participantes sont, comme les Sociétés adhérentes régulièrement informées des travaux de la F. S. I. dont elles reçoivent les communications officielles ».

A l'article 4, 1^{er} alinéa, il convient d'ajouter les mots : ou participants.

L'alinéa 1 de l'article 4 serait en conséquence ainsi libellé :

La Fédération se compose :

1^o Des grands groupements fédératifs nationaux, adhérents ou participants.

M. KNOTT. — On peut craindre que de telles sociétés ne rentrent chez nous sans rien payer et ne cherchent, par la suite, à diriger la fédération.

M. GERTSCH. — Ces sociétés seraient acceptées comme « observateurs ».

M. RIPERT. — Evidemment ce serait seulement avec voix consultative.

M. BERRY fait remarquer qu'autant qu'il est informé, en admettant simplement certaines associations à collaborer sans les affilier définitivement — ce que la F. S. I. ne veut et ne peut accepter — il est certain que de telles sociétés apporteraient une contribution financière et morale très importante pour nous, car ce n'est pas toujours une question d'argent qui empêche ces groupements de se joindre à nous, mais une question de forme et de principe. Ils ne veulent aucunement être liés trop directement à notre action européenne.

M. OATEN. — On devrait ajouter aux statuts, sans les modifier, quelques lignes relatives à l'entrée dans la F. S. I. des sociétés qui sont dans le cas précité.

M. LHOMME. — Se joint à cette proposition.

M. RIPERT. — Les groupements d'Amérique sont disposés à être avec nous fraternellement, mais ils ne veulent pas actuellement être liés à notre action mondiale.

M. GERTSCH. — Toute société qui en ferait la demande pourrait être admise à titre d'« observateur ». Il serait laissé à son bon vouloir de verser la contribution qu'elle jugerait nécessaire.

M. OATEN propose un texte encore plus large, additionnel à l'Art. 5 des statuts, paragraphe 4 :

« La Fédération Spirite Internationale peut entrer en fraternelles relations avec n'importe quelle personne, groupe ou association ayant un idéal similaire au sien mais empêché, pour des raisons soumises à l'examen du Comité Exécutif, de remplir toutes les obligations statutaires. Dans un tel cas, l'admission éventuelle du nouveau groupe au sein de la F. S. I. dans les conditions de sa contribution financière notamment, pourront être soumises, par le Comité Exécutif à l'approbation du Comité Général ».

Après une discussion générale, le texte de M. Oaten est admis à l'unanimité et sera soumis à la prochaine assemblée générale.

Par suite le Comité Exécutif reçoit tous pouvoirs d'examiner entre temps l'admission de nouvelles sociétés, suivant les termes du texte précité.

5^o Archives du spiritisme mondial. — M. RIPERT expose que les « archives » sont un document officiel qui n'est pas lu que par les secrétaires des associations appartenant à la F. S. I. Quant aux membres des associations correspondantes, ils en prennent rarement connaissance car c'est une publication nécessairement peu variée en dehors des communications officielles qu'elle relate.

La proposition présentée par M. MEYER est celle-ci :

« Je propose, à partir de l'année prochaine, vu les frais de papier, impression et main-d'œuvre, la suppression des « Archives » Cette publication serait remplacée par des comptes rendus officiels des travaux de la Fédération, lesquels seraient envoyés à toutes les sociétés adhérentes et participantes, semestriellement.

« Le Bureau du Comité Exécutif serait invité à se mettre en rapport avec le journal spirite le plus qualifié de chaque pays, pour obtenir la publication régulière de ces comptes-rendus qui devraient être officiellement acceptés, par accord avec ces publications.

« D'autre part, des communications ayant un intérêt général pour le Spiritisme seraient adressées au journal ou à la revue désigné dans chaque pays, en vue d'une publication facultative.

« De plus, les journaux désignés pour insérer semestriellement les communications officielles de la F. S. I. seraient tenus d'envoyer au siège de la F. S. I. un nombre d'exemplaires à fixer, pour être classés aux archives. »

M. KNOTT. — Dans cette publication, il pourrait se faire qu'il y ait des choses que nous ne désirions pas rendre publiques.

M. RIPERT. — Le texte intégral de nos discussions pourrait alors faire l'objet d'une circulaire privée tirée à petit nombre d'exemplaires et envoyée directement aux adhérents. Le texte publié serait un résumé approprié.

M. GERTSCH. — Nous avons besoin de quelque chose d'officiel tiré à la machine, mais j'avais pensé que puisque la *Revue Spirite* s'était déjà modifiée, celle-ci pouvait, pour la France au moins, être notre organe officiel.

M. MONTANDON. — Ce qui paraîtrait dans les « Archives » paraîtrait alors dans les Revues étrangères nationales, mais au cas où ces revues ne disposeraient que de moyens matériels trop réduits, que ferait-on ?

M. RIPERT. — Nos publications ne sont jamais très importantes sauf aux années de congrès pour lesquelles un volume spécial est alors nécessaire, mais de tels cas sont à examiner localement. N'importe comment, à la fin de chaque année, nous pourrions publier quelque chose d'officiel, sans l'imprimer.

M. OATEN signale une œuvre d'information spiritualiste générale publiée en Amérique. L'idéal aurait été que nous publiions un tel livre ou son équivalent. Il y a dans celui-ci une foule d'informations. C'est évidemment une très grosse dépense, mais elle n'est pas sans rapporter beaucoup à l'éditeur. — Ceci est l'opinion de toute l'assemblée.

M. KNOTT demande que, renonçant actuellement à la publication des « Archives », nous ne renoncions pas à l'idée et au principe. Il est important de garder dans l'esprit la nécessité de publier, au moins annuellement, un document qui résume le travail de la F. S. I. de manière qu'il en subsiste quelque chose d'écrit.

La proposition de rechercher la publication, dans l'organe national spirite le plus approprié de chaque pays, des notes de la F. S. I., est retenue à l'unanimité.

Mission est donnée au Comité Exécutif d'agir dans ce sens près des Fédérations affiliées ou près des groupes spirites les plus qualifiés dans chaque nation.

Ces publications dans chaque langue seront réunies par le Secrétariat de façon à en faire, dans la mesure du possible, l'objet d'une communication annuelle. On considère que la *Revue Spirite* est particulièrement située pour insérer ces publications en France.

M. OATEN demande que les « *Archives du Spiritisme Mondial* » soient déposées à la Bibliothèque nationale à Paris, conformément à la loi

6° Rédaction d'un dictionnaire spirite. — Le Président rappelle que le Congrès a décidé de créer un dictionnaire spirite et qu'il importe de prendre des mesures effectives à ce sujet.

M. OATEN dit qu'il y a plusieurs ouvrages, comme celui de Myers, qui ont un glossaire déjà assez étendu. La société qu'il représente a entrepris de réunir tous ces glossaires et d'en former une sorte de dictionnaire préparatoire.

M. RIPERT. — En quelle langue ce dictionnaire que nous essayons de construire sera-t-il rédigé ?

M. FORTHUNY. — Ce dictionnaire doit être international.

M. OATEN. — Fait remarquer que ce dictionnaire sera peu de chose. Il comprendra environ un millier de mots que l'on pourrait essayer de publier en plusieurs langues.

M. GERTSCH. — Il faudrait une liste de tous les mots techniques employés, que la Fédération enverrait en français aux adhérents, lesquels mettraient l'équivalent en mots étrangers.

M. RIPERT propose d'envoyer cette liste en anglais et en français en demandant à chaque lecteur de mettre l'équivalent, dans sa langue, à côté des mots proposés.

M. GERTSCH pense qu'il est préférable d'envoyer cette liste en français.

M. KNOTT. — Evidemment il faudra donner très brièvement la définition de certains mots.

M. OATEN dit que les personnes présentes représentant chaque contrée doivent prendre la responsabilité personnelle d'établir une liste des glossaires qui peuvent exister dans la langue de leur pays et l'envoyer au Secrétariat.

Il est décidé que le Secrétariat de la F. S. I. réunira un glossaire en français qu'il enverra à tous les adhérents en leur demandant d'établir une liste des mots correspondants et complémentaires.

7° Désignation du lieu du prochain Congrès. — Nous avons une suggestion de nos frères anglais et allemands qui proposent que le Congrès prochain de 1928 ait lieu en Angleterre.

M. GERTSCH. — J'estime que Londres est certainement bien situé pour cela, mais mon idée personnelle est qu'il n'est pas aussi profitable de prêcher chez les convertis que chez les gens à convaincre ; il aurait été préférable d'aller dans un pays franchement réactionnaire, par exemple en Italie ou en Espagne, mais je dois décliner complètement, pour ma part, cette dernière suggestion car je ne sais qui pourrait organiser matériellement cette manifestation en Espagne.

M. LHOMME. — La même difficulté existe en Italie.

M. FORTHUNY soulève la question de change.

M. GERTSCH pense qu'à l'époque cette question n'existera plus.

M. OATEN fait remarquer que l'on a encore besoin de faire de la propagande en Angleterre.

M. RIPERT. — En ce qui concerne la question de fixer la ville du prochain Congrès, nos frères anglais disent qu'il est préférable d'attendre et de réfléchir encore jusqu'à l'année prochaine. Toutefois ils pensent que ce sera Southampton plutôt que Londres. Ils demandent de fixer la date du Congrès et proposent septembre. Après discussion

les deux dernières semaines d'août sont acceptées et retenues pour l'époque du Congrès spirite international de 1928.

M. LHOMME pense qu'il faudra fixer au moins un an à l'avance le lieu exact du Congrès et qu'il sera ensuite impossible de le changer. Il serait donc fâcheux qu'à cette époque le change fût défavorable.

M. RIPERT reste persuadé que d'ici deux ans le change sera stabilisé.

8° Communications et Renseignements divers. — Suite donnée aux propositions présentées par l'Allemagne :

1° Nous sommes tous d'accord pour accepter l'Angleterre comme lieu de réunion du prochain Congrès.

2° En ce qui concerne l'entrée de notre Société au sein de l'Institut Général Scientifique de Copenhague, nous demandons à nos frères allemands de nous donner plus d'informations sur cet Institut.

3° En ce qui concerne la proposition de composer des listes des Présidents de chaque Fédération, adresse exacte, etc..., le Secrétariat Général de la F. S. I. l'a fait déjà.

4° Proposition de commencer un travail d'éclaircissement : La seule objection à cette proposition est qu'elle demande des fonds importants, et le seul moyen de s'en procurer, c'est de développer notre action nationale et internationale.

L'impression de films pour la propagande est une idée excellente en soi, mais qui ne peut être retenue faute de fonds.

M. OATEN explique qu'en Angleterre des films existent qui ont une tendance nettement spiritualiste. M. *Forthuny* et M. *Ripert* seraient heureux d'en connaître les titres. Il dit également qu'il y a eu en Angleterre un film contre le spiritisme. Ce film, après avoir été publié dans un cercle fermé, a été présenté au public. Sir *Conan Doyle* et lui se sont organisés pour faire, à l'occasion de l'exhibition de ce film, des conférences contradictoires qui ont obtenu un très grand succès.

La censure qui existe en Angleterre comme en France pour ces productions a été vue par nos amis. On bafouait les idées chères aux spirites et par conséquent le moins qu'on pouvait faire était de laisser à ceux-ci la liberté de faire une conférence défendant leurs idées.

A la suite de ces conférences, des centaines de lettres, émanant entre autres du clergé, ont demandé des explications à nos frères anglais.

5° Nos frères nous proposent d'établir une collection des photos, notamment de celles exposées par Sir Arthur Conan Doyle. Le Comité, sur cette question de l'organisation d'une exhibition des photographies de Conan Doyle, estime que la question n'est pas suffisamment au point en France pour être encore utile à la propagande.

Cette exposition soulèverait en France de grandes discussions, notamment sur l'authenticité des photos reproduites. Nous pouvons affirmer que celles-ci sont véridiques, mais c'est tout. La démonstration scientifique destinée au public est encore trop difficile à organiser.

On décide de mettre ces photographies à la disposition des groupements nationaux, sans engager la responsabilité de la F. S. I.

6° Il nous est proposé d'aller à l'Exposition Internationale Psychique de Berlin. Nous avons déjà accepté.

7° Etablissement d'un dictionnaire spirite. — Accepté.

8° La difficulté que présenterait la rédaction d'une liste de nos adversaires et d'une liste de nos amis est évidente. L'idée est écartée.

M. OATEN. — Le livre « *Who's Who* » répond à cette question d'une liste de nos amis.

9° Nos frères nous demandent de considérer la question sociale comme ils l'ont fait en Allemagne. Le Comité pense que nous avons évidemment tout intérêt à cela, mais qu'il est impossible de faire prendre officiellement position à la F. S. I. Nous demandons à nos frères allemands de nous donner des informations sur leur *Association d'action* et de nous envoyer les statuts.

10° à 11°. Ils demandent que nous nous intéressions à l'organisation judiciaire :

M. RIPERT. — Répond que la F. S. I. intervient toujours dans la mesure du possible, comme elle a eu l'occasion de le faire en Espagne, récemment.

12° Création d'un calendrier spirite.

M. OATEN dit qu'on a essayé en Angleterre, mais que c'est d'un effet peu profitable. La proposition est écartée, du moins pour la F. S. I.

*
* *

M. RIPERT. — En dehors de ces douze questions, nos frères proposent que nous adhérions à la Ligue Internationale contre la vivisection.

Le Comité ne pense pas, au point de vue officiel, pouvoir s'engager ni pour, ni contre.

Cette question est laissée à l'appréciation de chacun de nos Frères.

La dernière question de nos frères allemands est de savoir si la F. S. I. veut adhérer au Congrès Pan-Européen qui se tiendra à Vienne en Octobre de cette année.

Le Comité a décidé que si, éventuellement, le *Dr Greven* qui propose de représenter la F. S. I. à ce Congrès, va à Vienne, la F. S. I. le prie de porter au Congrès Pan-Européen ses vœux et ses félicitations.

*
* *

Insigne. — Proposition de nos frères anglais au sujet d'un insigne.

M. BERRY. — Le Congrès s'est prononcé en faveur du port d'un insigne. Nos frères disent qu'il faudrait émettre une opinion fixant le choix d'un insigne, dont les échantillons sont soumis à l'Assemblée.

M. GERTSCH. — Voudrait un objet très simple, portant les initiales de la F. S. I.

M. OATEN. — Répond qu'il n'est pas nécessaire de mettre les lettres sur l'insigne. Au contraire, il souhaite que ceux seulement faisant partie de notre Société comprennent ce que signifie l'insigne. Ce n'est pas une propagande, c'est simplement un signe de reconnaissance entre nous.

M. OATEN présente un échantillon d'insigne déjà porté dans l'Amérique du Nord, et pense qu'il pourrait être fabriqué librement dans chaque pays. On pourrait avoir au besoin le poinçon qui le fabrique et le faire fabriquer en France ou ailleurs.

M. BERRY. — Le Congrès dernier a décidé que nous devrions porter un insigne. Une fois celui-ci choisi, nous ferons de notre mieux pour le faire porter dans chaque pays.

M. RIPERT — Fait observer que l'avantage de l'insigne américain, c'est que celui-ci est déjà connu.

M. GERTSCH. — On adopte l'insigne d'une grande nation qui ne vient pas encore à notre Fédération. Sans vouloir aller contre cet insigne, ne pourrait-on pas faire un insigne international fabriqué en France, lequel reviendrait relativement bon marché ?

L'insigne américain est accepté tel quel à l'unanimité, moins la voix de M. Beversluis, sous réserve que nous ayons la possibilité de le fabriquer dans tous les pays adhérents. Nous correspondrons avec nos frères américains à ce sujet.

M. BEVERSLUIS dit que l'insigne en question est agréable et joli, mais il a déjà présenté une autre proposition de modèle différent. Il est fâcheux, dit-il, d'adopter internationalement quelque chose qui déjà est utilisé nationalement.

*
* *

M. BERRY. — Nous avons à régler l'admission de l'Afrique du Sud représentée ici par *Mme Lucy Smith*. La Spiritualist Union of South

Africa a demandé son admission définitive, mais elle n'est pas à même de remplir toutes les conditions financières statutaires. Elle nous a cependant envoyé 50 francs or. Le Bureau vous propose, dans ces conditions, d'accepter la Fédération de l'Afrique du Sud comme membre de la F. S. I. et de lui donner un délégué avec voix consultative dans le Comité Général, en attendant que les circonstances permettent à cette Fédération d'acquitter la cotisation intégrale.

Adopté à l'unanimité.

Le Président souhaite la plus cordiale bienvenue dans le sein de la Fédération à nos frères sud-africains.

*
* *

M. KNOTT sera très heureux de se tenir à la disposition de tous nos frères pour toutes indications ou renseignements concernant les enfants et leur éducation spirite.

*
* *

Au sujet de la proposition de M. *Lhomme* concernant la réunion d'un fonds international pour favoriser la construction de maisons des spirites en tous pays, M. *Berry* dit que l'Angleterre a déjà ouvert une souscription dans le but de construire une telle maison : elle a péniblement réuni le 1/3 du prix nécessaire après 25 années d'efforts.

M. L'HOMME. — En Belgique nous avons pensé qu'une contribution volontaire internationale créerait un fonds international pour construire une maison qui resterait la propriété de la F. S. I. C'est parce que notre propagande souffre énormément du manque d'une telle fondation que nous avons introduit cette proposition.

La proposition de notre Frère *Lhomme* tendant à la création d'un fonds international qui permette ultérieurement la construction d'une « Maison des Spirites » dans chaque contrée est prise en considération et sera soumise à l'étude du Comité en vue du prochain Congrès.

*
* *

Concernant l'organisation du prochain Congrès, M. L'HOMME a une autre proposition à faire qui est celle-ci : que chaque Secrétaire Général national reçoive tous les rapports de sa nation, les divise en deux catégories sur chaque question, les rapports à retenir et les moins intéressants. Le Secrétaire Général national serait chargé de faire un rapport en puisant dans chacun de ces rapports qui lui auraient été soumis.

M. RIPERT. — Vous désirez que les rapports qui nous seront envoyés individuellement soient inclus dans des « rapports nationaux ». Vous vous rendez compte des difficultés matérielles et morales. Beaucoup de rapports ne peuvent que difficilement être tronqués. Cet examen permettrait au Secrétaire national d'éliminer ainsi certains rapports de ses compatriotes. Cela n'ira pas sans protestation.

M. L'HOMME. — On pourrait inclure dans le rapport national les rapports de valeur qui seraient lus ensuite in extenso. Il me semble que c'est une suggestion à examiner. Nous avons été surpris à Liège par une quantité de rapports inattendus. On les a lus, mais nous n'en avons rien retenu, pas une proposition. Nous aurions nationalement déjà un schéma des nouveautés contenues dans les rapports.

M. RIPERT. — En somme c'est un procédé de filtrage ?

M. L'HOMME. — Il suffirait de faire un résumé des rapports et ceux ci seraient quand même examinés ultérieurement.

M. GERTSCH propose de faire comme par le passé : que tous les rapports soient adressés au Secrétariat Général et mis à la disposition des délégués ou du Secrétaire des autres pays dans les bureaux de Paris.

M. RIPERT. — Pratiquement cela présente de grandes difficultés.

M. LHOMME — L'avantage que vous auriez, c'est que votre commission d'examen verrait son travail fortement réduit.

La proposition de M. LHOMME n'est pas retenue par le Comité qui, cependant, reste ouvert à toutes les suggestions pratiques dans ce sens.

*
* *

M. LHOMME propose également qu'il soit publié deux brochures après chaque congrès : l'une serait donnée gratuitement, l'autre serait mise en vente.

M. RIPERT demande quelle serait alors l'utilité du volume publié après chaque congrès ?

M. LHOMME. — On en ferait une source de profits pour la Fédération internationale.

La proposition de tirer deux sortes de publications est abandonnée après que M. Ripert a fait remarquer que la *Revue Spirite* a fait éditer deux numéros spéciaux du Congrès répondant précisément au souci d'informer tous les spirites, sans retard, des principales décisions du Congrès.

*
* *

Le Président demande si d'autres idées ou d'autres suggestions sont à soumettre à l'assemblée.

M. GERTSCH. — Je voudrais qu'on recommande à la Presse spirite d'intensifier le *service d'échange*. Il y a bien des faits que nous ne connaissons pas et dont nous ne pouvons pas parler.

M. OATEN demande que soit signalé à la *Revue Métapsychique* que son service d'échange est insuffisant et qu'il serait intéressant pour le développement de cette même revue, qu'elle soit plus connue dans les pays et les milieux attachés à la Fédération Spirite Internationale.

M. FORTHUNY demande à notre frère Oaten si, à l'occasion du Congrès de 1928, il y aura en Angleterre une exposition des œuvres spirites.

La réponse est que, très vraisemblablement, il en sera ainsi.

M. RIPERT rappelle que le volume du Congrès en français et en anglais sera prêt sous six semaines environ et qu'il est important d'en assurer la diffusion dans tous les groupes.

*
* *

M. BERRY dit combien il a été heureux de cette réunion cordiale et active ; il demande que chacun emporte dans son pays les salutations fraternelles de l'assemblée.

M. KNOTT se joint à M. Berry pour affirmer que le Comité Général a exprimé des sentiments unanimes d'amitié et de congratulation à l'adresse de ceux de nos frères qui ont été dans l'impossibilité de se joindre à notre travail d'aujourd'hui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures.

Rapport du secrétaire général de la F. S. I.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES.

Le rapport du Secrétaire Général est moins chargé cette année qu'il le fut l'année dernière lors du Congrès International de Paris ; le grand mouvement créé par le Congrès Spirite porte maintenant ses fruits mais il nous faut à tous une certaine patience pour connaître tous les résultats atteints par cette grande manifestation. Le principal objet de ce rapport, quant à l'avenir

du Spiritisme mondial, doit être, nous semble-t-il, la *préparation raisonnée dès à présent du prochain Congrès* et, à ce sujet, vous aurez à examiner attentivement les propositions qui vous seront soumises de divers côtés et notamment par nos frères de la « Spiritualists' National Union » d'Angleterre, et ceux de la « Wahrer Weg » d'Allemagne.

Comme suite aux décisions prises par le dernier Congrès, nous nous sommes efforcés de réunir toutes les informations possibles concernant les diverses associations existantes, tant dans les pays où nous possédons des fédérations affiliées que dans ceux, nombreux encore, où aucune fédération spirite n'existe actuellement.

Nous avons envoyé à cet effet un questionnaire à tous les centres où nous espérons trouver des renseignements. Les réponses parvenues à ce jour ne sont pas aussi nombreuses que nous l'aurions désiré. L'Angleterre naturellement et aussi le Brésil sont parmi les nations qui nous ont favorisés des informations les plus complètes. Nous poursuivons systématiquement ce travail.

Allemagne. — Nous avons reçu, de nos frères d'Allemagne, une communication dont vous prendrez connaissance avec beaucoup d'intérêt. Elle contient diverses propositions dont le détail vous sera présenté plus loin.

Angleterre. — D'Angleterre nos frères de la « *Spiritualists' National Union* » et de la « *British Spiritualist' Lyceum Union* » nous ont fait part de leur décision d'une entente commune pour la représentation des deux sociétés anglaises dans la F. S. I. Nous sommes heureux de voir cette entente fraternelle et pensons que l'exemple en sera suivi par d'autres groupements.

Ils nous proposent de fixer le siège du prochain congrès en Angleterre. L'Allemagne se joint à leur proposition.

Nous avons eu les échos des luttes engagées dans la presse en Angleterre, et dans le monde entier par notre cher Président d'Honneur, Sir Arthur Conan Doyle, et aussi par notre Président, Monsieur Berry, pour la défense et la propagande de la doctrine spirite. Il semble bien que toutes les nations soient maintenant ouvertes à la controverse. *History of Spiritualism* est encore venu bien efficacement fortifier et préciser la position prise par l'auteur et par tous les Spirites lors de notre dernier Congrès. Ce document est aujourd'hui une base sur laquelle pourront se greffer d'utiles discussions, d'autant plus que l'attitude libérale et tolérante prise par Sir Arthur Conan Doyle augmente encore l'effet de propagande créé par son livre. Il importait de noter au passage ce travail qui marquera une époque dans l'œuvre de la Fédération Spirite Internationale.

Nos frères Anglais, entre temps, ont bien voulu examiner de près le texte anglais de nos statuts qui contenait quelques erreurs de traduction et qui, revu également par Miss Norah Powys, est maintenant précis.

Au cours d'une réunion internationale pacifiste du « *Trait d'Union* » où votre Secrétaire devait prendre la parole, il a eu le grand plaisir d'être salué par des délégués anglais auxquels notre frère Knott avait fait part de l'effort pacifiste de la F. S. I. ; de ce côté notre mouvement fait d'importants progrès.

La Belgique nous demande de modifier le chiffre de sa contribution statutaire. Elle vient d'être visitée par notre frère Forthuny délégué de l'*Union spirite française*, en une tournée de conférences admirables et fructueuses en résultats moraux et spirituels. Nous espérons que le bureau de la F. S. I. enverra ses remerciements à notre dévoué propagandiste.

Brésil. — Ce pays est en pleine effervescence spirite et la doctrine s'y propage au milieu d'un grand enthousiasme malgré l'opposition locale et des divisions malheureusement habituelles en beaucoup de pays. Nous avons eu plusieurs visites et correspondances à ce sujet.

La *Fédération spirite brésilienne* a bien voulu répondre à notre questionnaire. Elle montre une grande activité ; elle publie depuis 1883 le « *Reformador* » deux fois par mois. Nous avons une liste détaillée des Sociétés adhérentes à la Fédération spirite brésilienne. En plus de celles-ci, la Fédé-

ration spirite brésilienne connaît 505 associations spirites qui ne lui sont pas encore adhérentes. Presque toutes les Sociétés spirites brésiennes ont un département spécial d'assistance aux pauvres et parfois des asiles pour orphelins et des hôpitaux pour les vieillards.

La Fédération brésilienne nous dit encore que l'exercice de la médiumnité médicale et autre n'est pas contestée au Brésil par les autorités comme elle l'est dans d'autres pays.

Nous sommes avisés d'autre part, par une correspondance adressée à la F. S. I. que la *Ligue spirite du Brésil* a, au mois d'avril de cette année, réuni diverses sociétés en un Congrès spirite en dehors de l'action de la *Fédération spirite brésilienne*. Nous ne manquerons pas de suivre attentivement l'évolution du mouvement spirite au Brésil, persuadés que tous les efforts de nos frères Brésiliens sont animés des intentions morales et sociales les plus sincèrement spirituelles.

Afrique du Sud. — Nous avons reçu de ce pays des nouvelles très amicales ainsi que les statuts de l'*Union de l'Afrique du Sud*.

D'autre part, par une lettre du 1^{er} juillet 1926, nos frères de l'Afrique du Sud nous informaient de leur demande d'affiliation à la F. S. I. en y joignant un chèque de 2 livres sterlings, sans autres détails. Ils nous disaient que notre sœur Lucy Smith les représenterait parmi nous dans cette assemblée.

Bien que cette société vienne seulement de se transformer en Fédération nous proposons de voter son admission dans la F. S. I.

Argentine. — Nous avons eu la visite de notre frère Reynaud qui au nom du groupe *Constancia* nous a entretenus du développement considérable pris par le Spiritisme en Argentine. Le groupe *Constancia* très ancien, doit fêter son cinquantenaire l'année prochaine. A cet effet un numéro spécial de la Revue « *Constancia* » est préparé par nos frères.

L'Argentine travaille à constituer sa Fédération et plus tard elle se joindra à notre F. S. I. dès que son statut sera créé.

Etats-Unis. — Les Etats-Unis par une lettre du Révérend Grimshaw nous ramènent encore à la question de la modification éventuelle de nos statuts pour laquelle nous allons tout à l'heure vous soumettre un texte additionnel.

Indes. — Des Indes, notre frère Rishi nous a donné des nouvelles sur la façon enthousiaste dont a été reçue dans son entourage l'annonce des décisions du Congrès auquel il avait participé.

Portugal. — Ce pays, au cours de l'année passée, a tenu un Congrès National mais le mouvement spirite n'y est pas encore complètement organisé.

Mexique. — Nous sommes avisés, par une réponse faite à notre questionnaire qu'il existe depuis peu de temps au Mexique, une Fédération spirite Mexicaine. On nous annonce l'envoi de renseignements complets. L'effervescence religieuse et politique actuelle de cette nation sera suivie par tous les spirites avec le plus grand intérêt car elle semble avoir pour but entre autres, d'assurer la liberté de la pensée dans ce pays.

De l'**Uruguay** nous avons également appris que le Spiritisme se développe grâce à l'effort d'une Société Nationale, la « *Luz de la Nueva ora* ».

Dictionnaire. — Notre Assemblée générale aura à fixer autant que possible la forme dans laquelle ce dictionnaire peut être maintenant établi en utilisant les travaux déjà accomplis dans cet ordre d'idée par certains de nos Frères.

Archives. — Nous aurons à voir également dans quelle forme une publication plus pratique et plus fréquente que les *Archives du Spiritisme mondial* pourrait circuler entre toutes nos associations et entre les membres de ces associations. Un lien plus étroit et moins strictement officiel serait peut-être nécessaire si toutefois on en trouvait la formule.

La nécessité d'une correspondance réellement internationale se révèle chaque jour davantage dans nos relations spirites et dans nos rapports géné-

raux. Le rapprochement effectif des peuples et des hommes doit aujourd'hui être favorisé par nous de toutes les manières. La première mesure reste bien celle de nous connaître et de pouvoir communiquer entre nous. *L'Esperanto* auquel la *Revue spirite* française vient d'ouvrir ses pages est un moyen dont nous devons sans cesse rappeler l'existence à nos frères et amis. Le langage spirituel, la volonté d'union spirituelle qui est la nôtre ne peuvent se manifester que par la correspondance la plus soutenue et, disons-le aussi, souvent la plus difficile à réaliser, par suite de nos occupations personnelles trop nombreuses.

Le but à atteindre serait, à l'aide de nos journaux et revues existants, de créer une sorte de large correspondance circulant d'une publication à l'autre et reproduisant dans nos diverses feuilles les avis, les opinions, les résultats d'expériences de chacun de nos frères les plus qualifiés. Créer en quelque sorte, à côté de la littérature propre à chacune de nos revues, un courant d'échange général de *pensées internationales* qui nous réunirait. Le Corps de la F. S. I. est maintenant solidement établi, il s'agit d'y faire circuler intensément un sang fraternel, abondant et généreux.

Rapport du trésorier aux Comités exécutif et général

Genève, le 28 août 1926.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES.

La rentrée des cotisations, j'ai le regret de vous en informer, a été très mauvaise et beaucoup de Sociétés adhérentes ne sont pas en règle avec la Trésorerie.

Six seulement ont payé leur contribution soit, dans l'ordre de réception :

Le Brésil (Fédération Spirite Brésilienne).

La Suisse (Société d'Etudes Psychiques de Genève).

L'Allemagne (Wahrer Weg).

Les Pays-Bas (Harmonia).

L'Angleterre (Spiritualists' National Union).

La France (Union Spirite Française).

La Belgique a demandé un délai pour soumettre une demande de réduction au Comité exécutif.

Les autres pays affiliés n'ont rien versé !

Résultat financier :

Le solde disponible en caisse s'élève pour le « compte francs français, à soixante-cinq francs cinquante (65 fr. 50).

Pour le compte « francs suisses ou or » à 2.997 fr. 12 (Deux mille neuf cent quatre vingt dix sept francs douze).

Il est profondément regrettable d'être obligé de constater que de nombreux sociétaires ne s'acquittent pas de leur engagement financier auprès de la F. S. I. Comment veut-on que notre Fédération prenne l'essor et la force qui lui sont nécessaires si, par négligence ou même par manque de sacrifice — sacrifice léger, car la contribution acceptée par tous est minime — notre Trésorerie n'est pas à même de satisfaire aux demandes ultra modestes de notre Secrétariat.

Que chacun réfléchisse, médite, que chacun ait un bon mouvement, le sort de notre Fédération est en jeu.

COMPTE FRANCS FRANÇAIS

3^e Année — Septembre 1925 à Septembre 1926

		RECETTES	DÉPENSES
1925			
	Report du 2 ^e Exercice.....	60.80	
Sept. 4	Société Spirite de Cuba, Estrella, 121 Habana	50 »	
—	Versement au Secrétariat		50 »
1926			
Mai 19	Cotisation Union Spirite Française.....	684.60	
—	Versement au Secrétariat		684.60
Juin 30	Intérêts en Banque	4 70	
		<u>800.10</u>	<u>734.60</u>
	Recettes totales	800.10	
	Dépenses totales		734.60
	SOLDE DISPONIBLE FRANCS FRANÇAIS	65.50	

COMPTE FRANCS SUISSES

3^e Année — Septembre 1925 à Septembre 1926

		RECETTES	DÉPENSES
1925			
	Report du 2 ^e Exercice.. ..	1.081.87	
Oct. 30	Cotisation Danemark (300 m. à 0,10)....	30 »	
—	— — (cotisation fixe).....	50 »	
Nov. 5	Un timbre F. S. I.		4.50
Déc. 10	Un versement annuel Bureau International de la Paix		25 »
Déc. 30	Intérêts en Banque au 31/12/25	7 »	
1926			
Mars 29	Fédération Brésilienne. Son versement 1926.	246.50	
—	Société d'Etudes Psychiques de Genève. Son versement 1926	75 »	
Mai 19	Un versement annuel (1926)-Bureau International de la Paix		25 »
Mai 20	Cotisation Allemagne	86 »	
Juin 1 ^{er}	— Pays-Bas (1300 m.)	310 »	
— 29	— Angleterre	1.155.75	
— 30	Intérêts en Banque	10.50	
— 30	Frais réclamés par la Banque		1 »
		<u>3.052.62</u>	<u>55.50</u>
	Recettes totales	3.052.62	
	Dépenses totales		55.50
	SOLDE DISPONIBLE FRANCS SUISSES	2.997.12	

APPEL AUX FÉDÉRATIONS NATIONALES

Le trésorier fait un vibrant appel à toutes les Fédérations et Sociétés adhérentes à notre Fédération Spirite Internationale pour les engager à verser régulièrement leur cotisation annuelle.

L'année dernière, la contribution n'a été payée que par 9 Sociétés et cette année, au 18 mai, par 4 seulement.

Cette négligence peut compromettre gravement notre mouvement fédératif.

Nous prions donc instamment les Fédérations et sociétés adhérentes de se libérer au plus vite de leurs obligations financières, librement consenties.

Nous vivons à une époque extrêmement favorable à la diffusion de nos idées et notre Fédération est on ne peut mieux placée pour mener une active propagande, à condition toutefois que vous la souteniez financièrement par des versements réguliers.

Avez-vous pensé que faute d'argent, nous serions forcés de restreindre notre activité ?

Combien votre responsabilité serait grande alors, non seulement envers la collectivité, mais encore à l'égard de ceux que votre négligence laisserait dans l'ignorance de nos travaux.

Allons, Frères, un effort et envoyez immédiatement à votre Trésorier, qui vous en sera très reconnaissant, la contribution que vous vous êtes engagés à payer.

Genève, le 18 mai 1927.

Le Trésorier de la F. S. I.

A. PAUCHARD.

BIBLIOGRAPHIE

LE LIVRE QUE TOUS LES SPIRITES DOIVENT POSSEDER

Compte rendu du congrès spirite international Paris 1925.

Cet important volume, dont la composition et la mise au point ont été nécessairement très laborieuses, vient de paraître. L'œuvre est magistrale et bien digne de l'événement dont elle rend compte. Le texte en deux langues, le Français et l'Anglais, contient, en dehors des discours remarquables prononcés à cette occasion par les maîtres de l'école spirite, la plupart des rapports qui furent communiqués au Congrès : c'est dire tout l'intérêt que présente cet ouvrage pour les chercheurs et les étudiants, qui, de près ou de loin, suivent l'évolution et les progrès de l'idée spirite dans le monde.

On sait que le Congrès Spirite International de 1925, qui consacra officiellement la création de la Fédération Spirite Internationale, marque une date significative dans l'histoire du spiritisme et des sciences connexes. Les manifestations de l'opinion publique à ce sujet sont encore présentes dans l'esprit de tous.

Les rapports nombreux et documentés que contient ce très fort volume de 560 pages et quelques illustrations, forment une sorte d'encyclopédie de la question spirite à l'heure actuelle, indispensable à tous ceux qui s'intéressent au spiritualisme.

Les organisateurs du Congrès, dans un but d'instruction et de propagande, ont voulu faire en sorte que ce livre reste accessible à tous ; par suite, malgré l'augmentation considérable des prix depuis la date du Congrès, le prix de l'ouvrage reste fixé à 30 fr., ceci non seulement pour les souscripteurs, mais aussi pour le public.

Envoyer commandes et montant au *Secrétaire général*, 8, rue Copernic, Paris (16^e).

Fédération Spirite Internationale

SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

AFRIQUE DU SUD. — **Spiritualist Union of South Africa**, 66, Winchester House Loveday Street, Johannesburg (South-Africa).

ALLEMAGNE. — **"Wahrer Weg"** Religios spiritualistische Grossloge Hanover.

ANGLETERRE. — **Spiritualist's National Union**, Broadway Chambers, Manchester.
British Spiritualists' Lyceum Union, Rochdale.

ARGENTINE. — **Confederacion Espiritista Argentina**, Estados Unidos, 1609, Buenos-Aires (Rep. Argentine).

BELGIQUE. — **Union Spirite Belge**, Liège.

BRESIL. — **Federacao Espirita Brasileira**, Rio de Janeiro, 28 e 30, Avenida Passos.

COSTA RICA. — Centro espiritista **"Claros de Luna"**.

CUBA. — **Sociedad Espirita de Cuba**, Habana (Cuba), Lealtad 120.

DANEMARK. — **Spiritistisk Mission**, Copenhagen.

ESPAGNE. — Centro espiritista **"Caridad y Libertad"**, Barcelone, Marquès del Duero, 97.

FRANCE. — **Union Spirite Française**, 8, rue Copernic, Paris-16.

GUATEMALA. — **Luz Del Porvenir**, Guatemala.

HOLLANDE. — Vereeniging van Spiritisten **"Harmonia"** Hoofdbestuur.

INDES ANGLAISES. — **Indian Spiritualistic Society**, 426, Narayanpelt, Poona-City (Indes Britanniques).

MEXIQUE. — **Fédération Spirite Mexicaine**, 5 a del Chopo, n° 167, Ap. Pos 1500 Mexico D. F. (Mexique).

PUERTO RICO. — **Federacion de Los Espiritistas de Puerto Rico**, San Juan.

SUISSE. — **Société d'Études Psychiques** de Genève, 12, rue Carteret.

Editions Jean MEYER (B. P. S.)

8, Rue Copernic, PARIS (XVI^e)

EXTRAIT DU CATALOGUE

ALLAN KARDEC

Le Livre des Esprits (Philosophie spiritualiste). 70 ^e mille.	9 00
Le Livre des Médiams (Spiritisme expérimental). 66 ^e mille	9 00
L'Evangile selon le Spiritisme, 64 ^e mille. In-16, 492 pages	9 00
La Genèse, les Miracles et les Prédications selon le Spiritisme, 26 ^e mille, 462 pages	9 00

ERNEST BOZZANO

Phénomènes psychiques au moment de la mort. In-16.	9 00
Les Manifestations Métapsychiques et les animaux in-16	9 00
Les Manifestations supranormales chez les peuples sauvages, in-16.	9 00
Les Enigmes de la Psychométrie et les Phénomènes de Téléesthésie, in-16	9 00

WILLIAM CROOKES

Recherches sur les Phénomènes du Spiritualisme.	7 50
---	------

SIR ARTHUR CONAN DOYLE

Le Message Vital	7 00
----------------------------	------

GABRIEL DELANNE

Le Spiritisme devant la Science. 9 ^e mille. In-16	9 00
Recherches sur la Médiumnité. In-16. 500 pages.	9 00
L'Âme est immortelle. In-16. 344 pages.	9 00
La Réincarnation. (Documents pour servir à son étude)	9 00

LÉON DENIS

Après la Mort. 50 ^e mille. In-12. 440 pages	9 00
Christianisme et Spiritisme. In-12, 428 pages	9 00
Le Problème de l'Être et de la Destinée. 496 pages	9 00
Jeanne d'Arc médium. In-12, 450 pages	9 00

CAMILLE FLAMMARION

La Mort, d'après Camille Flammarion. In-16, 64 pages.	2 50
---	------

Dr GUSTAVE GELEY

Essai de Revue Générale et d'Interprétation Synthétique du Spiritisme	9 00
---	------

CH. LANCELIN

L'Occultisme et la Science, un fort volume de 680 pages.	30 00
--	-------

SIR OLIVER LODGE

Evolution biologique et spirituelle de l'homme	9 00
--	------

*Demandez aux EDITIONS JEAN MEYER son catalogue
général qui vous sera envoyé gracieusement*